



St. DENIS le 2 octobre 2021

Aux

Présidents de Clubs
Professeurs
FFKDA Ligue REUNION

Pour diffusion

OBJET : Formation DIF (Diplôme d'Instructeur Fédéral) 2021/22

Madame, Monsieur

Le DIF (Diplôme d'Instructeur Fédéral) débute en novembre prochain pour la présente saison en cours, comme indiqué à notre calendrier Régional Ligue.

*** A prendre en compte :**

- Le DIF peut être suivi directement sans avoir obligatoirement le DAF
- Deux coûts : 1) je n'ai pas le DAF, je fais le DIF directement : 250€
2) j'ai déjà le DAF et je poursuis le DIF : 150€

Chèque à l'ordre de « Ligue réunionnaise de karaté »

Par ailleurs, les titulaires du DAF sont exemptés des deux premiers modules et sont en présentiel seulement à partir du module 3.

*** Une attention particulière est à porter sur les prérequis.**

- Avoir 18 ans au 13/11/2021 (date du début du DIF)
- Être licencié FFK 2021/2022
- Être titulaire de la ceinture noire 1^{ère} dan au 13/11/2021 (pas de dérogation possible même pour quelques semaines)
- Savoir lire et écrire
- **Posséder l'outil informatique (possibilité de cours en visioconférence), une adresse mail personnelle et un téléphone portable personnel.**
- Être titulaire du brevet de secourisme. Celui-ci pourra être passé durant la période de formation mais le diplôme devra être cependant acquis au 11 juin 2022 (date des évaluations)

Une copie de grade, licence etc... est demandée. **Vous pouvez l'avoir sur un seul et même document qui est votre attestation de licence FFK 2021/2022.** Si vous avez donné une adresse mail lorsque vous avez rempli votre demande de licence, le service licences de la fédération vous a envoyé par retour mail un code/mot de passe afin d'avoir accès directement à votre espace licencié. Vous pouvez ainsi imprimer votre attestation de licence sans problème.

* La participation associative

La formation comprend un volet pratique où le stagiaire devra participer à des actions au calendrier régional (et uniquement au calendrier régional, compétitions en particulier ou stage d'arbitrage etc..) à concurrence de 15h. Il se met au service de l'organisation pour une participation **active** à la journée en question. Le formulaire ci-joint est à faire remplir en fin de journée par un officiel de la Ligue.

- *Vous pouvez d'ores et déjà prévoir de participer aux actions Ligue d'octobre afin d'enregistrer des heures de participation. Ne pas attendre le dernier moment en fin de saison où il n'y aura plus assez de compétitions pour totaliser 15h....*
- *Sans cette participation associative obligatoire le DIF ne pourra être obtenu.*

* Le dossier d'inscription et tous les documents devront être remis au responsable de formation lors du premier module. **C'est la réception du chèque qui acte votre inscription à la Formation. Le dossier ne peut être accepté sans le paiement.**

*** La première démarche rapide pour tout candidat qui veut suivre la formation est de m'envoyer un texto avec son nom/prénom, club/discipline, adresse mail. Ceci au 0692 65 51 39 afin que je puisse avoir le nombre de participants et mettre en place l'organisation de la Formation en conséquence.**

- Attention ! Si moins de 10 inscrits formation annulée !

N'hésitez pas à m'appeler si besoin de plus de précisions (0692 65 51 39).

Meilleures salutations sportives,

Jacky LEBON
Responsable Régional Formation

